

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est
du 24 juin 2016

Vendredi 24 juin a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Lille.

Avant de s'intéresser à l'ordre du jour, voici l'édito de Force Ouvrière, par Muriel BESSARD, élue de Dijon et secrétaire adjointe du CE Pôle Nord-Est :

NON AU RETOUR DES RPS !

C'est bien connu, tout changement est susceptible d'inquiéter... Notamment quand la nouvelle situation risque de se révéler moins favorable que celle que l'on quitte... Alors, si nous n'allons évidemment pas appeler à refuser tout changement, encore faut-il que les motivations soient clairement identifiées et partagées... Sinon, il faut être clair : ça peut devenir générateur d'angoisses...voire de RPS !

Dans ce contexte de réforme du réseau France 3, nous décelons déjà quelques situations préoccupantes... Par exemple, au niveau des services de ressources humaines... Avec la disparition des pôles, il nous est présenté une bascule vers une organisation avec 13 services de ressources humaines, dans chacune des nouvelles régions... Logique ! Mais alors, pourquoi est-il envisagé que ces services n'aient plus la main sur un aspect essentiel de leur activité : la gestion de la paie.

Un service RH sans la paie est-il encore un service RH ? Et que se passera-t-il si, comme cela arrive régulièrement, des salariés rencontrent des problèmes ? On sait que ces problèmes sont toujours des questions éminemment sensibles...et que, sur ces sujets, pouvoir agir en proximité est essentiel !!

En retirant la paie de la compétence des services RH, ne risque-t-on pas de basculer vers ce "syndrome" que subisse des entreprises qui délocalisent leurs services de paie... Et ça, ne croyez-vous pas que ça puisse être générateur de RPS ?

D'autant plus que ce sujet n'a même pas été discuté avec les services concernés... L'idée émane directement de Paris, et tomberait a priori comme ça...sans évaluer les "dommages collatéraux" qui pourraient en découler...

Une absence de discussion, c'est ce que l'on retrouve aussi lorsqu'on examine un autre sujet : le projet de réforme de l'encadrement de l'activité numérique !

Dans le projet qui nous a été adressé, on découvre un schéma qui va quand même changer les choses, avec la disparition des pilotes web, et l'apparition de 2 nouvelles fonctions.

Est-ce une amélioration ? Ou pas ? Nous ne sommes pas en mesure de le dire... Mais en revanche, ce qu'on entend déjà, c'est que certains pilotes web regrettent que ces choix n'aillent pas, selon eux, dans le bon sens.

Ils regrettent de ne pas avoir été consultés ou associés.

Eux aussi ne vivent pas bien cette période...

Autre risque de RPS :

Un certain nombre de salariés ont reçu une lettre type suite à leur demande de reconversion formulée lors des entretiens professionnels.

Si l'idée d'apporter une réponse est une bonne chose, en revanche, la façon dont ces réponses ont été formulées est très mal ressentie par les personnels concernés.

Et quand, en plus, nous entendons qu'il n'y a plus de budget pour financer de nouvelles formations, il y a un vrai souci.

Il n'est pas acceptable d'entendre des salariés dire "qu'ils ne croient plus à leur projet", ou "qu'ils vont laisser tomber"...

Il n'est pas acceptable non plus, que dans une entreprise en pleine mutation, les salariés soient dans l'obligation de se battre pour espérer une évolution de leur vie professionnelle.

Clairement, on sent que des RPS risquent de réapparaître... Et on le dit aussi clairement : nous ne souhaitons pas du tout revoir Henri Vacquin dans les prochains mois !!!

Sur deux de ces sujets, un point fut apporté lors de l'examen du projet de réforme du réseau France 3 (en compagnie de Yannick Letranchant et d'Olivier Godard).

I/ PROJET DE RÉFORME DU RÉSEAU FRANCE 3

La consultation, débutée le 6 juin dernier, doit s'achever le 6 octobre. Au-delà des débats en CCE, l'avis des 5 CE sera également requis.

La première étape est l'engagement d'une négociation pour un accord de méthode (dès ce mercredi 29 juin).

Il est précisé par la direction que la volonté du projet est de renforcer l'ancrage de la chaîne en régions : le souhait est que, à l'horizon 2020, la totalité du contenu régional représente 40 % du temps d'antenne.

Autre souhait : simplifier l'organisation et fluidifier le fonctionnement, tout en accompagnant la réforme territoriale.

À la tête des régions, un "directeur régional" aura une double compétence : éditoriale, et managériale.

Pour FO, il y a une contradiction : d'un côté, il va être demandé de produire plus, et de l'autre, il va y avoir moins de monde pour s'occuper des programmes. La direction répond qu'il ne faudra pas perdre les bienfaits de la mutualisation, et ne pas recréer des "murs infranchissables" entre régions.

Maintien des émissions en langue régionale ?

À la question de FO sur le maintien de ces émissions en Alsace, il est répondu que ces rendez-vous doivent perdurer. Certains rendez-vous seront partagés, tandis que d'autres seront propres à la région, avec le respect d'une identité culturelle du territoire.

Sur l'organisation des programmes, Yannick Letranchant ajoute qu'il est présenté une "organisation type", mais que celle-ci pourra être adaptée. On peut imaginer par exemple que les délégués "antenne" se voient adjoindre des "conseillers de programme", dans les plus grandes régions...sans tomber toutefois dans pléthore de fonctions, puisque l'objectif est la simplification et donc des équipes resserrées.

Quand les salariés concernés seront-ils fixés sur leur avenir ?

Il est répondu que la première étape est de négocier un accord sur la méthode, et que cette négociation débute le mercredi 29 juin.

Un objectif serait qu'un accord permette l'affichage des nouveaux postes avant même la fin de l'info consultation, afin de donner de la visibilité. Dès la mi-juillet serait l'idéal, avec un délai pour répondre jusqu'à l'automne.

Et là où il n'y aurait pas adéquation, la direction propose d'engager un accompagnement personnalisé. Elle entend par là l'activation du développement RH, avec des solutions de formation, pour des élargissements de compétences.

Les élus FO auraient aimé entendre l'engagement selon lequel "une solution sera trouvée dans l'entreprise pour tous, avec zéro mobilité forcée". D'autres occasions se présenteront.

Devoir postuler sur son propre poste.

Les élus soulèvent la situation difficile dans laquelle les salariés concernés se trouvent, à l'image des pilotes Web. Olivier Godard explique qu'il y avait deux approches possibles :

- soit les affecter d'office sur les poste de chef info Web,
- soit laisser les choses plus ouvertes, pour qu'ils disposent de plusieurs perspectives.

D'ailleurs les configurations pourraient être différentes d'une région à l'autre. Par exemple, dans le nord-ouest, il a été choisi de centraliser l'activité "gestion d'antenne" à Rennes, ce qui n'a pas été choisi ailleurs.

L'idée est donc, dit-il, de "bouleverser le moins possible".

Yannick Letranchant complète : le questionnement des pilotes Web est légitime.

D'ailleurs, ils sortent d'une audio conférence, au cours de laquelle ils ont largement parlé de tout cela.

Quid de l'autonomie acquise pour les antennes émergentes ?

L'une des conséquences de l'organisation en pôles (composés des différentes antennes) a été une plus grande émergence des anciens CAT, tels qu'Amiens, Besançon, et Reims, dans le nord-est. Chaque antenne disposait d'un DRA, et même si les effectifs n'étaient pas les mêmes, les modes de fonctionnement étaient comparables entre chacune des antennes. Les personnels redoutent donc le retour d'une prédominance de Lille sur Amiens, et de Dijon sur Besançon. Pour Yannick Letranchant, "ce n'est pas parce qu'on recréera des directions régionales que l'on recréera des murs".

Et il existera la possibilité de désigner des "conseillers de programme", même si il ne s'agira pas, redisent-ils, de mettre des directeurs partout.

D'autant qu'il a été précisé que les sièges de ces directions seraient probablement les "capitales régionales", donc Dijon, Lille, et Strasbourg.

Le sujet méritera d'être évoqué à nouveau.

Une réorganisation violente

Pour Force Ouvrière, les salariés concernés sont quand même "mis à rude épreuve". Il faut se mettre à la place de ceux à qui l'on propose un mandat de deux ans...ce qui revient à dire qu'il s'agit ensuite d'une mobilité forcée. Comme tous, ces salariés ont aussi une vie de famille.

Olivier Godard nous répond qu'il est ouvert à leurs interrogations, et que chaque situation des personnels concernés sera vue individuellement. Il faut aussi distinguer s'ils ont une aptitude pour telle ou telle compétence requise dans les différentes fonctions. Par exemple, un directeur régional doit en effet avoir cette double aptitude : éditoriale et managériale.

Avec cette notion : l'organisation sera simplifiée. Les rédacteurs en chef se retrouveront par exemple avec des objectifs directement fixés par les directeurs régionaux, qui disposeront d'une vision globale.

Organisation de la RH par rapport à la paye

Pour Olivier Godard, il n'y a pas de problème.

Il faut dissocier l'établissement des payes de leur administration. Si l'établissement continuera d'être mutualisé, comme il l'est déjà aujourd'hui, l'administration et l'intervention en cas de corrections à apporter, ne sera pas déconnectée de la RH. Elle continuera à être traitée en proximité avec les salariés.

II / POINT SUR LES GRILLES DE SEPTEMBRE

Quelques modifications sont présentées, même si l'esprit est le même que lors des années passées. On y retrouve des matinales à 52 minutes, quatre jours par semaine, sur chaque périmètre, comme l'an dernier. La cinquième journée ne sera pas avant janvier 2017.

Les rendez-vous **d'info** restent également inchangés.

Ce qui change, ce sont les contenus de cases du week-end. En effet, pour une question d'homogénéité politique, les "voix est libre" glisseront du samedi au dimanche.. Du coup, les rendez-vous PCPL (et "ça roule en cuisine"- en LCA) glisseront au samedi 11h25.

De même, **le dimanche à 12h55**, on retrouve :

- Gsuntheim en Alsace
- PCPL en LCA
- "dimanche avec vous" en NPDC-P
- et « chronique d'en haut » en BFC.

Un débat en séance évoque la case du samedi 12h55 (dite "découvertes", avec des offres du réseau).

Les élus déplorent que, dans ces offres, rien ne soit fabriqué dans le nord-est.

Concernant PCPL :

La ligne éditoriale va se "dépatrimoiniser" : on va aller à la rencontre des gens qui font le territoire. Un pilote, tourné à Roubaix, est actuellement en montage à la filière.

Concernant les locales :

Dans notre pôle on ne fait pas le choix de ce qui va être lancé ailleurs, notamment dans la région "centre Val de Loire". Nos trois locales seront maintenues, mais la coupure pub de 19h17 n'est désormais plus obligatoire.

- Le projet spécifique **de Boulogne**, qui prévoyait une diffusion à plus grande échelle (avec l'évolution éditoriale qui va avec) est mise pour l'instant entre parenthèses, dans l'attente de la nomination du nouveau rédacteur-en-chef à Lille.
- **À Metz** un travail est en cours sur le conducteur, mais il y aura continuité de diffusion sur sa zone.
- **À Mulhouse**, le projet en cours n'est pas encore abouti : une question de potentiels reste encore à regarder.

Enfin, toujours au sujet des locales, la direction a précisé que des négociations étaient engagées pour que ces éditions **puissent être diffusées sur les box**, là où ce serait possible (et sans surcoût). Pour le moment, France TV discute avec Orange.

III/ POINT SUR LA FILIÈRE (SUITE À LA COMMISSION DU 7 JUIN À NANCY)

Le plan de charge prévoit 1580 jours, ce qui représente une baisse régulière depuis 2013 : on était alors à plus de 2000 jours.

L'activité principale est la production des PCPL. Les élus trouvent cette situation risquée, car l'activité serait en grande difficulté si PCPL venait à s'arrêter.

Un focus particulier a été fait sur la vidéographie.

Celle-ci accuse un retard de plus de 200 jours par rapport aux prévisions. Il a été décidé d'augmenter les moyens destinés à rechercher de l'activité au second semestre 2016 (avec la venue d'un renfort, si possible pour cet été, qui serait basé à Paris).

Il est précisé par ailleurs que la vidéographie est souvent une "porte d'entrée", l'objectif étant de pouvoir proposer ensuite une offre plus globale.

La grande difficulté est que les demandes arrivent de plus en plus tard, et qu'il n'est pas possible de contraindre nos clients à nous solliciter pour de l'activité fluidifiée. C'est particulièrement le cas pour les équipes légères (qui démarrent souvent l'année doucement, avant que l'activité se met ensuite "à galoper" vers la fin de l'année).

IV/ POINT SUR LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES PROPOSÉES PAR LE CE

Un point sur les comptes 2015 a été effectué.

Le total des subventions versées par l'employeur pour les activités a progressé, mais intègre désormais la part destinée au CI ORTF (qui a perçu 890 000 € sur les 1,844 millions d'euros versés par l'employeur).

Le CE a disposé en 2015 d'un budget « activités » à 691 000 €.

Une partie a été conservée au niveau du pôle, pour proposer notamment les locations à Châtel, Étretat, le Tréport...ainsi que la gestion des chalets dans les Vosges et dans le Jura.

Le reste a été reversé aux équipes dans les antennes, au prorata du nombre de salariés (entre 53 000 pour Besançon et 165 000 pour Lille).

Ceci afin de permettre des projets très divers d'une antenne à l'autre.

Les élus ont salué à l'unanimité cette grande réussite que constitue l'autonomie des commissions ASC dans les différentes antennes (par rapport à ce qui existait auparavant). De ce point de vue le passage à l'échelle du pôle a été une excellente chose. Il conviendra d'être ingénieux lors du passage à la nouvelle organisation (afin de ne pas régresser).

Autre constat de grande satisfaction, lorsqu'on regarde la progression du nombre de projets voyage : nous sommes passés **de 160 dossiers** en 2014 à **306** en 2015.

Avec un taux d'aide du C.E. qui, lui aussi, est en forte progression : de 32 % de subventions en 2013 à 58 % en 2015.

Le budget est ventilé pour l'essentiel comme suit :

- **les achats de voyages**, pour 465.000 €
- **les cadeaux de Noël**, pour 148.000 €
- **les achats de semaines de location de vacances** (notamment Châtel, Etretat, le Tréport) pour 65.000 €
- **les achats de billetterie**, pour 33.000 €
- **les achats "bien-être"**, pour 14.000 €

Par ailleurs, de gros investissements ont été engagés pour des travaux sur les chalets (pour un total de 41.000 €).

Et 10 000 € supplémentaires ont été provisionnés pour les travaux à effectuer en 2016.

Les élus ont salué aussi la bonne gestion de ses activités, puisque les fonds disponibles restent importants sur chaque antenne. À ces fonds viendra s'ajouter ce qui a été provisionné pour le projet de voyage "pôle", qui finalement ne sera pas organisé ; ces sommes seront reversées aux différentes antennes, au prorata du nombre de salariés. Certaines ont annoncé qu'elles envisageaient de conserver l'idée de ce voyage à New-York.

À ce sujet :

Vos élus FO vous rappellent que le choix des activités et des voyages au niveau des antennes est effectué dans les commissions "activités sociales et culturelles" dans chacune de ces antennes. Vous trouverez en fin de compte-rendu la composition des 7 commissions, à Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims et Strasbourg. N'hésitez pas à venir nous voir pour exprimer vos souhaits.

Le saviez-vous ?

Puisque les antennes sont autonomes, peut-être pourriez-vous être intéressé pour participer à une activité proposée par une autre antenne que celle dont vous dépendez. C'est possible...avec l'accord de la commission de votre antenne, et sous réserve des places disponibles.

Par ailleurs, le CE vous aidera dans vos acheminements vers l'antenne organisatrice (train ou forfait kilométrique + péages...).

V/ QUELQUES QUESTIONS DIVERSES

1) Pourquoi la poursuite de ce projet en Lorraine de transformation d'un poste de documentaliste en un poste de journaliste web ?

En Lorraine, le projet a suscité la diffusion d'une lettre ouverte, recueillant 77 signatures. La direction précise à propos de ce projet que plusieurs réunions ont eu lieu sur place (pour convenir des nouvelles modalités d'organisation, passant notamment par le retour des temps partiels à des temps complet, et au recours possible à des non permanents). La direction dit donc ne pas avoir l'intention de suspendre le déroulé de cette transformation.

À la question "*pourquoi une telle précipitation ?*", il est répondu qu'il n'y a pas de précipitation particulière...que "*tout se déroule avec un timing normal*".

FO rappelle le questionnement énoncé par la directrice du pôle **lors du CE du 29 avril** : *qu'est-ce qu'une rédaction attend aujourd'hui d'un service doc, et qu'elles sont les missions prioritaires ?* Il ne semble pas que cette réflexion ait déjà abouti.

Par ailleurs, il est soulevé aussi par les élus le contexte particulier lié à l'arrivée imminente d'Imedia à Nancy.

Ils demandent, comme l'a fait le CHSCT de Lorraine il y a quelques jours, d'attendre cette mise en place avant de trancher.

Des retours sont faits par des élus des antennes dans lesquelles Imedia est déjà en service : les documentalistes se trouvent plutôt avec davantage de travail. La direction est restée sur sa position.

A l'issue d'une interruption de séance, les élus ont adopté une motion : ils demandent au CHSCT de diligenter une expertise (afin d'examiner les conséquences de l'arrivée d'Imedia sur le travail des documentalistes).

En marge de ce sujet, un élu s'est étonné que le poste de journaliste en question, mis en consultation le 16 juin dernier porte cette dénomination "*ce journaliste travaillera essentiellement à la rédaction Web*", alors que celle-ci n'existe pas, ni à Nancy, ni ailleurs dans le réseau.

La direction a répondu à cela qu'il "*s'agissait d'une erreur, qui devrait être corrigée*". Compte tenu de l'existence de cette erreur, il serait donc de bon ton que la direction fasse retirer ce poste, et que celui-ci ne soit pas republié de suite. Le fera-t-elle ?

2) Le CODIR du pôle doit-il être consulté pour tous les changements de bureaux, même lorsqu'il n'y a pas de travaux ?

Dès lors que le projet impacte le budget, le pôle regarde les conséquences. Par ailleurs, il intervient quand il est sollicité pour donner un arbitrage.

3) Alors que le parking de la place de Bordeaux à Strasbourg risque de devenir payant, que peut faire l'entreprise pour la prise en charge ?

La direction répond que les règles de l'entreprise restent en vigueur, à savoir pas de prise en charge.

Elle peut contacter la ville pour que des pass « résidents » soient obtenus (sachant que, à Lille, la mairie a opposé un refus).

4) Pourquoi un intermittent monteur, par ailleurs diplômé de l'ESJ, se voit-il refuser une inscription au vivier des journalistes ?

La direction répond qu'il est impossible d'être inscrit au vivier de plusieurs métiers.

5) Y a-t-il obligation d'être passé par le vivier « encadrement » pour être recruté comme encadrant ?

La direction répond par la négative, puisqu'il arrive même que des personnes extérieures à l'entreprise soient engagées comme encadrants.

Prochain CE le 7 juillet à Strasbourg.



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)

Les 7 Commissions "activités sociales et culturelles"

AMIENS

Présidente : Isabelle DEBRAYE

Membres	Mathieu MAILLET Nathalie PERRIN Sébastien LEFUR Arnaud WUST Arnaud RENOULT Delphine MARTZ- BLANFUNE Hélène PINET
----------------	---

BESANCON

Présidente : Claire PORTALES

Membres	Stéphanie BOUDRAS Maud DIDIER Eric DEBIEF Nathalie FORITE Catherine SCHULBAUM Isabelle BRUNNARIUS Christian CHEVROULET Béatrice RENAUX
----------------	---

DIJON

Présidente : Murielle BESSARD

Membres	Eric SICAUD Jean-Renaud GACON Noëlle NOWICKI Karine BOSVY Patrick GENEVAIS Rachel NECTOUX Jean-Philippe BEU- LAYGUE Hervé COEFFET
----------------	---

LILLE

Présidente : Laurence CARPENTIER

Membres	Benoît BUGNICOURT Jean-Michel CARETTE Jean-Yves LANGELIER Magali TAYEB Anne-Sophie RO- QUETTE Nancy GRESSIER Philippe ROUSSELLE Claude FRAMERY Sylvain VARGIA
----------------	--

NANCY

Président : William MAUNIER

Membres	Catherine REGGIANINI Angélique SERGENT Isabelle VIEIRA Florence HOUVET Isabelle HUGO Nadine SCHEREFFER
----------------	---

REIMS

Présidente : Carole HERBIN

Membres	Annabelle IGIER Laura KLEIN Catherine RIPERT Teddy CARUEL Benjamin CAMION Sophie DUMAY
----------------	---

STRASBOURG

Président : Eric VIAL

Membres	Cyril PINATO Emeline DROXLER Marie-Pierre HEITZ Christian MAEMMEL Catherine LINDER Véronique MARNAIS Sonia MUNCH Sandrine SCHIEL Christophe STEINER
----------------	---